

## **Georges FENECH**

Député du Rhône

Membre de la Commission des Lois

Givors, le 3 novembre 2016

Madame, Monsieur,

Vous avez bien voulu me faire part de votre exaspération quant au projet du gouvernement socialiste d'augmenter les recettes forfaitaires issues du contrôle automatisé.

Comme vous, je pense qu'une politique efficace de sécurité routière ne saurait se limiter à l'implantation de radars.

D'ailleurs, les progrès considérables observés en matière de sécurité routière n'ont pu être obtenus qu'en agissant sur les multiples facteurs d'un accident : les infrastructures (conception et entretien des routes), les véhicules (sécurité passive et active), et les comportements des usagers (formation, communication, respect des règles).

S'agissant en particulier des radars, ils ne peuvent être considérés ni comme unique facteur d'amélioration de la sécurité routière, ni comme seuls responsables des hausses conjoncturelles de mortalité routière.

Ceci ne masque pas pour autant la faillite totale de la politique actuelle du Gouvernement en matière de sécurité routière puisque les automobilistes vivent désormais toute sanction comme une profonde injustice.

Au final, vous le savez, vous pouvez compter sur la volonté indéfectible de notre famille politique de ne pas créer un sentiment d'«hyper-répression» chez les usagers de la route, mais de défendre une position mesurée en matière de sécurité routière. C'est ce qui nous avait conduit en 2011, lorsque nous détenions la majorité parlementaire, à assouplir le système de récupération du permis à points pour les petites infractions, en prévoyant qu'en cas de perte d'un seul point, le conducteur le récupérerait dans un délai de 6 mois, au lieu d'un an auparavant, s'il ne commettait pas de nouvelle infraction.

Vous remerciant de l'intention que vous portez à l'action parlementaire,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Georges FENECH**

**Permanence Parlementaire de Georges FENECH**

9, Rue Victor Hugo – 69700 GIVORS

Tel : 04.78.81.08.98 – Fax : 04.78.48.10.59

e-mail : [gfenech@georgesfenech.fr](mailto:gfenech@georgesfenech.fr)